

Bibliothèque numérique

medic@

**Les Annales du sauvetage et des
secours publics. Revue bi-mensuelle**

*N°2, jeudi 1er octobre 1925. - Paris , Impr. H.
Richard , 1925.
Cote : 112159*

N° 2.

112159

Les Annales du Sauvetage et des Secours Publics

REVUE BI-MENSUELLE

Directeur : D^r J. GRUNBERG



ABONNEMENTS et RÉDACTION : 5, Boulevard de Clichy.

PUBLICITE : 20 fr. la ligne mesurée en 7. S'adresser à l'Administration, 5, Boulevard de Clichy, Paris (9^e). Tél.: Trudaine 30-77-

Dépôt général : LIBRAIRIE Eugène REY, 11 bis, Rue Drouot, PARIS (9^e) TéLéphone : Central 18-56.

Jeudi 1^{er} Octobre 1925.

Le Numéro : 2 francs.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : 22, rue de Dunkerque, PARIS (X^e) — Téléphone : TRUDAINE 06.

Autorisation Ministérielle du 13 Mars 1892.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION

1924

Président : M. GUESNET, commandant, à La Neuville-en-Hez (Oise).
 Vice-Présidents : MM. GABON, commandant à Mauriac (Cantal) ; COEFFIER, capitaine à Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure).
 Secrétaire Général : M. FOREST, lieutenant à Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne).
 Vice-Secrétaire Général : M. MARTIN, commandant, à Corbeil (Seine-et-Oise).
 Secrétaire : M. FILUZEAU, commandant, à Fontenay-le-Comte (Vendée).
 Vice-Secrétaire : M. GUILTON, commandant, à Loches (Indre-et-Loire).
 Trésorier : M. ROBERT, lieutenant, à Villeneuve (Seine-et-Marne).
 Vice-Trésorier : M. VILLATTE, lieutenant, à Nérac-les-Bains (Allier).

Membres :

MM. BELLETTE, capitaine, à Amiens (Somme).
 BERTIN, capitaine, à Château-Thierry (Aisne).
 BINET, commandant, à Caen (Calvados).
 DELABOISIERE, commandant, à Evreux (Eure).
 GADEBLEED, capitaine, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
 GUEMARD, capitaine, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
 LERONDEAU, commandant, à Soissons (Aisne).
 LEY, commandant, à Ribeauvillé (Haut-Rhin).
 MATHON, capitaine, à Rambouillet (Seine-et-Oise).
 MORARD, commandant, à Grenoble (Isère).
 PARANTEAU, commandant, à Angers (Maine-et-Loire).

CONSEIL SUPÉRIEUR DES SAPEURS-POMPIERS AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Par décret du 18 juillet 1924, ont été nommés, pour quatre ans, membres du Conseil Supérieur des Sapeurs-Pompiers :

MM. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Président :
 PASQUAL, Sénateur du Nord ;
 PAISANT, Député de l'Oise ;
 CASTILLARD, Sénateur de l'Aube ;
 Le Colonel GIROD, Député du Doubs ;
 MARINGER, Président de Section au Conseil d'Etat, Vice-Président ;
 BRELET, Conseiller d'Etat ;
 LABUSSIERE, Directeur de l'Administration départementale et communale au Ministère de l'Intérieur ;
 LE PREFET DE POLICE ;
 RABANY, Directeur honoraire au Ministère de l'Intérieur ;
 SIMON, Contrôleur général du Trésor Public ;
 Le Lieutenant-Colonel commandant le Régiment de Sapeurs-Pompiers de Paris ;
 M. DESGRON, Maire de Clamecy ;
 DESGROUX, Maire de Beauvais ;
 TERQUEM, Maire de Dunkerque ;
 MENGIN, Maire de Nancy ;
 PHILIPPART, Maire de Bordeaux ;
 BELLAMY, Maire de Nantes ;
 TISSIER (Théodore), Maire de Bagnères.
 MAHIEU, commandant, Inspecteur départemental des Sapeurs-Pompiers du Nord, à Petit-Rochin, Nord (Nord, Pas-de-Calais).
 LERONDEAU, commandant, Inspecteur des Services d'Incendie de l'Aisne, à Soissons (Aisne et Ardennes).
 MARECHAL, lieutenant, commandant la Subdivision des Sapeurs-Pompiers d'Ally-sur-Noye, Somme (Seine-Inférieure, Somme).
 GUESNET, commandant, Inspecteur départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Oise, à La Neuville-en-Hez (Oise), Vice-Président (Oise et Seine-et-Marne).
 AUBERT, commandant des Sapeurs-Pompiers à Reims (Marne, Meuse).
 PAUTHIER, capitaine commandant la compagnie des Sapeurs-

Pompiers du Raincy (Seine-et-Oise) ; (Eure-et-Loir, Seine, Seine-et-Oise).
 BUSCH, capitaine des Sapeurs-Pompiers, à Saint-Dié (Vosges) (Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Vosges).
 BBIN, capitaine des Sapeurs-Pompiers, à Auxerre (Yonne) (Aube, Yonne).
 DESHAIE, commandant, Inspecteur des Sapeurs-Pompiers à Belfort (Doubs, Jura, Territoire de Belfort, Haute-Saône).
 SOUEI, commandant, Inspecteur départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Ain, à Villebois (Ain) ; (Ain, Côte-d'Or, Saône-et-Loire).
 PEGOUT, commandant, Inspecteur départemental des Sapeurs-Pompiers du Rhône, à Lyon ; (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Drôme, Gard, Isère, Rhône, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Corse).
 TISSOT, commandant des Sapeurs-Pompiers à Chambéry (Savoie) (Savoie et Haute-Savoie).
 HITZEMANN, capitaine adjoint-major au bataillon des Sapeurs-Pompiers de Bordeaux (Gironde) ; (Ariège, Aude, Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Lot, Tarn, Tarn-et-Garonne).
 LE PAGE-VIGER, médecin principal de 2^e classe à Orléans (Loiret) ; (Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher, Nièvre).
 BINET, commandant, Inspecteur des Services d'Incendie du Calvados, à Caen (Calvados, Eure, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe).
 PARANTEAU, commandant, Inspecteur des Services d'Incendie de Maine-et-Loire, à Angers (Charente, Charente-Inférieure, Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Morbihan, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Haute-Vienne).
 LEY, commandant, Inspecteur du Service des Sapeurs-Pompiers d'Alsace-Lorraine, à Ribeauvillé (Haut-Rhin) ; (Alsace et Lorraine).

SOCIÉTÉ CENTRALE DE SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS

Reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 17 novembre 1865

1, Rue de Bourgogne — PARIS (V^e)
 Téléphone : SÉGUR 14-23

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. le Vice-Amiral TOUCHARD, (G. C. *, P. I. Q.), ancien Ambassadeur.
 Administrateur délégué : M. GRANJON DE LÉPINEY, (O. *), ancien Officier de Marine.
 Chef du Service de l'Inspection : M. LE VERGER, (O. *), Capitaine de frégate de réserve.

SERVICES RENDUS
 jusqu'au 15 Juin 1925

NOMBRE DE PERSONNES SAUVÉES

avec les engins de la Société..... 20,480

NOMBRE DE PERSONNES SAUVÉES

par des actes de dévouement pour lesquels la Société Centrale a décerné des récompenses..... 6,051

TOTAL DES PERSONNES SAUVÉES..

26,531

NOMBRE DE NAVIRES SAUVÉS OU SECOURUS

avec les engins de la Société..... 1,737



LES ANNALES DU SAUVETAGE et des Secours Publics

REVUE BI-MENSUELLE
Directeur: D^r J. GRUNBERG

ADMINISTRATION : Boulevard de Clichy :: PARIS-9^e (Seine)

Les Bureaux sont ouverts les lundis, mercredis, vendredis, de 3 heures à 5 heures.

Téléphone : TRUDAINE 30-77

Publicité, 5, Boulevard de Clichy, PARIS (9^e), Téléphone TRUDAINE 30-77 : 20 francs la ligne mesurée en 7.

ABONNEMENTS

France et Colonies	36
Union Postale	48

Dépot général : Librairie E. REY
11 bis, Rue Drouot, PARIS - Tél. Central 18-56

On s'abonne sans frais
dans tous les Bureaux de Poste de France
Les Abonnements partent du 1^{er} de
chaque mois.

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. D^r Félix ALLARD
le D^r BALDET
D^r BEAUDOUIN
René BERTON
A. CHALBET
D^r Paul CORNET

MM. GUINET
DESMAREST
D^r RAOUlt-DESLONGCHAMP
LORSEL
B. FRANCK
D^r FOYEAU DE COURMELLES

MM. GARROS
Henri KLOTZ
D^r Jean LABORDE
Paul MARION
Félicien MICHOTTE
Y. NOVY

MM. D^r O'FOLLOWELL
Robert OUDOT
Paul POTTIER
D^r G. A. RICHARD
ROBERT
D^r THEBAULT
D^r Casimir SAQUI

SOMMAIRE

Remerciements.
Le 40^e Congrès des Sapeurs-Pompiers, Deauville 4-7 Septembre 1925.
Le 24^e Congrès International de Sauvetage et de Secours Publics du 7-14 Juillet 1926, division des travaux, dispositions générales.
La sécurité dans les théâtres.
L'obscurité dans les théâtres.
Les incendies dans les théâtres.
Les Congrès Internationaux de Sauvetage et de Secours Publics (historique).

Remerciements

On nous avait dit, lorsque le projet de notre journal fut arrêté, peu de jours avant que le premier numéro ne paraît : « Vous vous préparez à défendre avec

désintérêt une idée généreuse ; vous allez combattre pour un idéal sans souci d'aucun bénéfice matériel. C'est fort bien à vous. Mais croyez-vous qu'il y ait à l'heure actuelle, dans la France d'aujourd'hui, une chance de réussir une pareille tentative ? »

Ces propos et beaucoup d'autres ne nous ont pas découragés. Nous savions que, quoi qu'on en dise, la France est restée le pays des beaux élans, le pays au cœur généreux duquel on ne fait jamais appel en vain, celui d'où les idées lumineuses et humanitaires ont toujours pris leur vol.

Et, n'en déplaise aux hésitants, aux sceptiques, aux détracteurs, une fois de plus l'événement nous a donné raison.

Ce journal a rencontré auprès des plus hautes autorités scientifiques et politiques, auprès des groupements et organisations constitués, auprès des par-

ticuliers, auprès de la presse, l'accueille le plus enthousiaste et le plus chaleureux.

A tous, nous adressons nos plus vifs remerciements.

A tous ceux qui nous prêtent l'appui de leur nom et de leur autorité, à tous ceux qui nous prêtent leur appui matériel, à tous ceux qui se serrent autour de nous, à tous ceux qui, par leurs lettres journalières, leurs encouragements, leur prosélytisme, nous montrent que nous avions raison d'avoir confiance dans les forces vives d'un peuple, qui a su montrer dans des circonstances tragiques sa superbe vitalité, nous disons merci.

Et nous voudrions que ceci servit d'exemple, et nous aimerais que cet exemple fut suivi.

Et nous savons qu'il le sera !

LE COMITÉ DE DIRECTION.

LE 40^e CONGRÈS DES SAPEURS-POMPIERS

DEAUVILLE

4-7 Septembre 1925

La Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France vient de tenir son 40^e Congrès à Deauville, sous la présidence de M. Jammy Schmidt, Sous-Secrétaire d'Etat aux Régions Libérées.



(Cliché Henri Manuel)

M. Jammy SCHMIDT
Sous-Secrétaire d'Etat aux Régions Libérées.

L'organisation de cette importante manifestation corporative fut impeccable. Tout le mérite de cette réussite revient en grande partie à la Municipalité de Deauville et à son nouveau maire, l'aimable M. Letellier, ainsi qu'à l'appui précieux prêté par la Société du Casino et des Hôtels de Deauville, qui, sous l'impulsion généreuse de M. Cornuché, au bienveillant concours duquel on ne fait jamais vainement appel, firent des prodiges. C'est au concours dévoué de ces personnalités et de ces groupements qu'on doit la façon grandiose avec laquelle durant quatre jours, furent reçues plus de cent compagnies de Sapeurs-Pompiers.

Cette solennité, avait attiré dans la belle cité balnéaire normande une énorme affluence.

Parmi les principales personnalités présentes, outre M. Jammy Schmidt le Sous-Secrétaire d'Etat aux Régions libérées, et M. Raoul Strauss, l'aimable directeur de son cabinet, citons au cours des nos souvenirs : MM. Maurice Hélitas, préfet du Calvados ; Bussière, sous-préfet de Pont-l'Évêque ; Henri Letellier, maire de Deauville dont le discours d'ouverture fut très goûté et fort applaudi par les membres

du Congrès, MM. Hervé et Denise, adjoints au maire de Deauville ; Lasserre conseiller général du Calvados ; Dubois, inspecteur des Chemins de fer de l'Etat, représentant le directeur de la Compagnie ; Crochard, chef de section principale aux chemins de fer de l'Etat ; Pillon, chef de gare de Trouville-Deauville ; Guéret, adjoint au maire d'Honfleur ; Jais, juge au tribunal de la Seine ; le commandant Ley, président de l'Union régionale des Sapeurs-pompiers d'Alsace-Lorraine ; Maringer, conseiller d'Etat, ancien préfet du Calvados, président de l'Office national des Pupilles de la Nation ; Louvel, inspecteur général des Services administratifs, représentant M. Schrameck, ministre de l'Intérieur ; Lefèvre, président de la Société du Casino et des Hôtels de Deauville ; d'Harcourt, sénateur ; Blaisot, Flandin, François Poncet, députés du Calvados ; Demasure, maire de Trouville ; le commandant Guesnet, président de la Fédération des Sapeurs-Pom-

piers de la Belgique ; François Scholern, de Dudelange, délégué du grand-



Lieutenant CHARPENTIER

duché de Luxembourg ; le docteur Alfred Grohman, vice-président de la Fédération de Pologne ; le prince André Lubomirski, du Conseil supérieur des pompiers de Varsovie ; Joseph Lisowski, inspecteur de la Fédération de Pologne ; Coniselli, premier lieutenant à Genève, délégué de la République Helvétique ; et bien d'autres encore que nous nous excusons d'avoir oubliés.

Comme toujours, les travaux du Congrès ont commencé par la présentation et la manœuvre des engins et appareils extincteurs des plus récents modèles. Mais l'intérêt du Congrès était dans l'exposé des revendications de nos sapeurs-pompiers qui a été fait de la façon la plus lumineuse par M. le commandant Guesnet.

Celui-ci a tout d'abord fait remarquer très justement que, si l'on parle toujours du courage, du dévouement et de l'abnégation des pompiers, l'on ne se soucie nullement d'aider les veuves et les orphelins que peuvent laisser ceux d'entre eux qui meurent victimes de leur dévouement. Si l'on songe qu'une veuve de pompier touche 3 fr. 50 par jour, comment peut-on s'étonner que les femmes ne s'empressent pas d'engager leurs maris à s'enrôler dans des compagnies de sapeurs-pompiers ?

Les orphelins ne sont pas mieux partagés. Les pompiers eux-mêmes touchent une retraite dérisoire.

Le matériel n'est, d'ailleurs, pas mieux favorisé que les hommes. C'est ainsi que les communes ne reçoivent de l'Etat, pour l'entretien de ce matériel, que des subventions ridicules. Ne pourrait-on pas les augmenter ? Il ne s'agit évidemment pas de grever nos budgets déjà si surchargés. Mais l'Etat perçoit des compagnies d'assurances contre l'incendie une taxe dont le total dépasse 6 millions. Pourquoi le produit de cette taxe ne serait-il pas affecté aux sapeurs-pompiers puisque c'est pour eux, en définitive, qu'elle a été instituée ?

(Cliché Manquet frères)
Le Commandant GUESNET

piers de France ; le docteur Grunberg, médecin principal du chemin de fer Métropolitain de Paris et de la Fédération des Pompiers ; Vanginot, ancien commandant Ingénieur des Pompiers de Paris ; Fiévé, commandant des pompiers de Nantes ; le major Turin, de Neuchâtel (Suisse) ; Gabon, commandant des pompiers de Mauriac ; Charpentier, lieutenant des pompiers de Deauville, qui fut le grand organisateur du Congrès ; Monticione, président du Syndicat d'initiative de Deauville ; Michel, receveur des Postes ; Farmery, d'Ilford ; Waddell, Flechter, de Glascoff ; M. W. Pett, de Shanghai ; Blakey, de Batley ; Johnson, de West-Ham, délégué de la Grande-Bretagne ; le capitaine Possoul, commandant Van der Meeren, d'Anderlecht, dé-

Naturellement, M. Jammy Schmidt ne pouvait point ne pas déclarer qu'il va s'employer, au sein du gouvernement, à faire triompher les très légitimes et bien modérées revendications des sapeurs-pompiers qui se bornent en somme à ceci :

Amélioration de la situation des veuves et des orphelins ;

Retraite pour les pompiers à 55 ans d'âge et après 30 ans de services ininterrompus.

Meilleure répartition de la subvention de l'Etat pour l'entretien et l'amélioration du matériel d'incendie.

Celui-ci fit du reste l'objet d'une Exposition installée avec beaucoup de méthode et de goût, par le Commissaire général, M. Jean Sénac, directeur de la « *Préservation du feu* », sous une tente sur le terre-plein, en face des bâtiments de la Douane.

Cette exposition fut longuement visitée par le sous-secrétaire d'Etat, après qu'il eût procédé à son inauguration officielle et félicité les exposants : MM. Binoche, de Paris (Matériel d'incendie) ; Dubar et Hutier, de Fives-Lille (Matériel d'incendie) ; Aubry et Simonin, de Neuilly-sur-Seine (Avertisseur d'incendie *Guardian*) ; Paul Ternon, de Paris (Extincteurs Unic) ; Léon Quirine, du Havre (Matériel d'incendie) ; Bouillon Frères, de Paris (Extincteurs Mousse Knock-Out) ; Quirine, du Havre (Matériel d'incendie) ; Garnier, de Paris (Extincteurs Minimax) ; Thirion, de Paris (Matériel d'incendie, Moto-Pompe) ; Girault, de Paris (Matériel d'incendie) ; Martin, de St-Ouen (Extincteurs) ; Laffly, de Billancourt (Matériel d'incendie, Auto-pompe) ; Renault, de Billancourt (Matériel d'incendie) ; Rolland, de Paris (Habillement) ; Somua, de St-Ouen (Matériel d'incendie, Auto-pompe) ; Delahaye, de Paris (Matériel d'incendie) ; Dubois, de Paris (Matériel d'incendie) ; Gillette, de Montrouge (Matériel d'incendie) ; Ducrey-Soty, de Paris (Matériel d'incendie, etc.).

Dans le discours qu'il a prononcé au banquet qui a clôturé le Congrès, M. Jammy Schmidt a discrètement rappelé ses promesses. Puis il a fait, avec beaucoup d'à-propos, ressortir le caractère politique d'une manifestation de cette nature, en soulignant que tous les progrès réclamés par les pompiers ne peuvent être réalisés que dans la paix. Cette paix, à l'intérieur comme à l'extérieur, ne peut être assurée qu'avec le concours de tous et ne peut être réalisée que dans l'ordre. Aussi, sans demander à personne de renier quoi que ce soit de ses convictions, de ses opinions, de renoncer à son idéal, le Sous-Secrétaire d'Etat a conclu en demandant à tous s'il ne serait vraiment pas possible de s'unir pour le bien commun et le salut de la France, c'est-à-dire, à l'heure présente, pour cette tâche si ardue de notre relèvement financier. C'est à cette union qu'il a fait appel et les applaudissements unanimes

qui ont accueilli son éloquente pérora-tion lui ont prouvé que cet appel était entendu et approuvé.

C'est là la leçon qui se dégage du 40^e Congrès des Sapeurs-Pompiers de France, ainsi que l'a fort judicieusement fait remarquer M. Ch. Pressurot, rédacteur en chef du *Réveil de Trouville-Deauville*. Ce Congrès, dont le succès a été très grand, a démontré jusqu'à l'évidence qu'il avait été inspiré et qu'il a été conduit par des démocrates sincères qui n'ont d'autre souci que de faire triompher les justes et modestes revendications de ces braves gens, hommes de devoir et de dévouement, que sont les sapeurs-pompiers de France. Il s'est terminé sur des paroles d'union, unanimement approuvées, parce que, comme l'a dit excellemment M. Ch. Pressurot, les hommes ne sont ni si éloignés qu'on le croit les uns des autres, ni si ingouvernables ; quand ils sont intelligents qu'ils ont l'âme généreuse, le cœur bien placé, d'eux-mêmes ils vont à l'Union, à la *Concorde*. Cette constatation est réconfortante. Elle n'étonnera que ceux qui connaissent mal nos pompiers.

Ceux-ci ne peuvent faire œuvre utile, en face du danger, c'est-à-dire au feu, que s'ils sont disciplinés, c'est-à-dire s'ils ont de l'ordre, de la méthode, s'ils pratiquent le respect des chefs, l'obéissance aux ordres, le maintien de la discipline. Quoi d'étonnant qu'ils aient encore ces mêmes qualités en dehors du service et qu'ils soient les premiers à comprendre que la vraie force pour un peuple, c'est de rester uni pour obtenir l'ordre, la paix, le progrès social.

A la Séance de Clôture du Congrès, présidée par le sous-secrétaire d'Etat, M. Raoul Strauss, directeur du Cabinet de M. Jammy-Schmidt, procède à la distribution des récompenses :

INSTRUCTION PUBLIQUE

Officier de l'Instruction Publique

MM. Cirodde, Commandant à Henrichemont (Cher). Villatte. Lieutenant à Nériss-Bains (Allier).

Officier d'Académie

MM. Charpentier, Lieutenant à Deauville (Calvados). Boutilhon, Capitaine à Bourges (Cher). Derbeck, Capitaine à Moy-de-l'Aisne (Aisne). Doillon, Lieutenant honoraire à Jussey (Haute-Saône). Drouet, Lieutenant à Nantes (Loire-Inférieure). Geber, Capitaine à Altkirch (Haut-Rhin). Grelot, Capitaine à Bracieux (Loir-et-Cher). Grininger, Capitaine à Narbonne (Aude). Périchon, Lieutenant à Jalagny (Allier).

MÉRITE AGRICOLE

Officier

M. Marchand, Capitaine à Saint-Sulpice (Oise).

Chevalier

M. Codhan, Lieutenant à Haravilliers (Seine-et-Oise).

MUTUALITÉ

Médaille d'or

MM. Guémard, Capitaine à Fontainebleau (Seine-et-Marne). Martin, Commandant à Corbeil (Seine-et-Oise).

Médaille d'argent

MM. Benoit, Capitaine à Château-Roux

(Indre). Prosper, Adjudant à Deauville (Calvados).

Médaille de Bronze

M. Gillet, Capitaine à Fréniches (Oise).

Mention honorable

MM. Delarue, Lieutenant à Tinchebray (Orne) ; Lemarchand, Lieutenant à Rouen (Seine-Inférieure).

SAUVETAGE

Médaille d'or

M. Michel, Capitaine à Dijon (Côte-d'Or).

Médaille de vermeil

M. Lenain, Lieutenant à Auxerre (Yonne).

Médaille d'argent, 2^e classe

MM. Paranteau, Commandant à Angers (M.-et-L.) ; Bargon, Adjudant à Valence (Drôme).

Médaille de bronze

MM. Masse, Sergent-Major à Valence (Drôme) ; Bouju, Lieutenant à Mesle-sur-Sarthe (Orne) ; Carousse, Caporal à Longjumeau (S.-et-O.).

MÉDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS-POMPIERS AVEC ROSETTE

MM. Charpentier, Lieutenant à Deauville (Calvados) ; Baudry, Capitaine à Honfleur (Calvados) ; Michaux, Capitaine à Pont-l'Évêque (Calvados) ; Blot, Sous-Lieutenant, à Dijon (Côte-d'Or) ; Verrière, Sergent-Major à Ribérac (Dordogne) ; Pinabel, Capitaine à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) ; Sauvaget, Commandant à Château-Roux (Indre) ; Girodon, Capitaine à Saint-Siméon-de-Bressieux (Isère) ; Gachet, Capitaine à Saint-Etienne (Loire) ; Ferraton, Lieutenant à Firminy (Loire) ; Louradour, Lieutenant à Souillac (Lot) ; Albert, Lieutenant à Saumur (Maine-et-Loire) ; Collet, Adjudant à Château-Gontier (Mayenne) ; Boucher, Capitaine à Forbach (Moselle) ; Dospital, Lieutenant à Bayonne (Basses-Pyrénées) ; Lhermenault, Capitaine à Biarritz (Basses-Pyrénées) ; Spies, Capitaine à Sélestat (Bas-Rhin) ; Dutreix, Lieutenant à Saint-Cyr-au-Mont d'Or (Rhône) ; Peclet, Lieutenant à Chambéry (Savoie) ; Bellegrue, Capitaine à Oissel (Seine-Inférieure) ; Robert, Lieutenant à Villenoy (Seine-et-Marne) ; Seguin, Lieutenant à Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne) ; Mathon, Capitaine à Rambouillet (Seine-et-Oise) ; Prost, Caporal à Mirebeau (Vienne).

A titre étranger

MM. Goossens, Président de la Fédération Royale des Sapeurs-Pompiers de Belgique ; Panis, Capitaine à Schaerbeek (Belgique) ; Fossoul, Capitaine à Anderlecht (Belgique) ; Colonel Fox, Commandant le London Salvage Corps (Angleterre) ; W. Waddell, Chief Officer à Glasgow (Angleterre) ; J. Farmery, Président de la Professional Fire Brigades' Association (Angleterre) ; Andrea Celi, Délégué Officiel de la Fédération technique d'Italie ; Major Turin, Commandant à Neu-châtel (Suisse) ; Major W. Keller, Commandant à Genève (Suisse) ; le Docteur Grohman, Vice-Président de la Fédération de Pologne ; Prince Lubomirski, Membre du Conseil Suprême des Sapeurs-Pompiers de Pologne ; Lisowksi, Inspecteur de la Fédération de Pologne ; Deitz, Secrétaire général de la Fédération des Sapeurs-Pompiers du Grand-Duché de Luxembourg ; Wagner, Commandant à Dickirch (Luxembourg) ; Faziaux, Commandant à Dudelange (Luxembourg) ; Scholer, Commandant à Dudelange (Luxembourg).

24^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE SAUVETAGE ET DES SECOURS PUBLICS DU 7 AU 14 JUILLET 1926

DIVISION DES TRAVAUX DU CONGRÈS

1^{re} SECTION

Sauvetage et secours sur la voie publique et hippodromes

Postes de secours; Transport de blessés; Voitures à chevaux; Ambulances; Ambulances automobiles; Brancards; Désinfection des véhicules et des appareils de sauvetage; Mesures à prendre contre les accidents domestiques; Avertisseurs d'accidents; Boîtes à paupérismes; Boîtes de secours; Pharmacies postales; Uniformes; Brassards; Appareils respiratoires; Education des personnes chargées de porter les premiers secours; Association de secouristes; Associations de sauvetage; Associations d'ambulanciers; Annuaires; Règlements; Littérature, etc.; Assistance des Compagnies d'assurances aux Institutions de secours et de sauvetage; Organisation des secours en cas de grandes catastrophes, tremblement de terre; Instruction des gardiens de la paix; Sauvetage et transport des animaux blessés sur la voie publique; Examens médicaux des conducteurs de véhicules de toutes sortes,

2^e SECTION

Secours dans les théâtres, cinématographes, grands magasins, etc.

Postes de secours; Transports; Avertisseurs; Médecins de service; Association des médecins de théâtres; Rides de fer; Littérature; Postes de secours dans les grands magasins, Désinfection des locaux, etc.

3^e SECTION

Secours sur les voies ferrées

Secours dans les chemins de fer; Littérature; Boîtes de secours; Instruction des employés; Ambulances de gare; Signaux de secours; Plans; Graphiques. Secours organisés dans les chemins de fer métropolitains.

CONGRESSISTES

ARTICLE PREMIER. — Peuvent adhérer au Congrès :

- 1^o Les représentants des Sociétés de Sauveteurs, Secouristes, Ambulanciers, Infirmiers français ou étrangers, sur la présentation d'un pouvoir spécial, délivré par le Président de leur Société.
- 2^o Les Sociétés dont le but humanitaire est analogue à celui des Sociétés de Sauveteurs.

Les Comités des Sections sont en voie d'organisation. Nous publierons prochainement les noms des membres de ces Comités.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DU CONGRÈS

3^o Toutes les personnes qui s'intéressent aux questions philanthropiques et humanitaires dont le congrès sera sollicité par le Comité.

4^o Les décorés pour actes de courage et de dévouement.

5^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

ARTICLE 2. — Il sera perçue une cotisation de 30 francs par adhérent français, 60 francs par adhérent étranger et 50 francs pour les sauveteurs, secouristes, infirmiers français.

5^o Toutes les personnes qui s'intéressent aux questions philanthropiques et humanitaires dont le congrès sera sollicité par le Comité.

6^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

7^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

8^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

9^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

10^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

11^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

12^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

13^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

14^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

15^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

16^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

17^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

18^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

19^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

20^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

21^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

22^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

23^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

24^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

25^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

26^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

27^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

28^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

29^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

30^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

31^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

32^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

33^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

34^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

35^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

36^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

37^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

38^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

39^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

40^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

41^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

42^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

43^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

44^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

45^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

46^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

47^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

48^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

49^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

50^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

51^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

52^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

53^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

54^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

55^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

56^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

57^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

58^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

59^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

60^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

61^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

62^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

63^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

64^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

65^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

66^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

67^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

68^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

69^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

70^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

71^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

72^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

73^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

74^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

75^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

76^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

77^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

78^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

79^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

80^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

81^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

82^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

83^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

84^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

85^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

86^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

87^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

88^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

89^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

90^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

91^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

92^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

93^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

94^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

95^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

96^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

97^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

98^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

99^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

100^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

101^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

102^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

103^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

104^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

105^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

106^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

107^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

108^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

109^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

110^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

111^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

112^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

113^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

114^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

115^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

116^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

117^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

118^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

119^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

120^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

121^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

122^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

123^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

124^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

125^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

126^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

127^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

128^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

129^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

130^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

131^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

132^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

133^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

134^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

135^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

136^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

137^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

138^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

139^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

140^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

141^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

142^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

143^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

144^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

145^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

146^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

147^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

148^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

149^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

150^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions de sauvetage et de secourisme.

151^o Toutes les personnes s'intéressant aux questions

La Sécurité dans les Théâtres

Trois anges tutélaires veillent à son maintien. Ce sont : la Préfecture de Police, le corps des Sapeurs-Pompiers, les Médecins de service.

Hâtons-nous de dire qu'ils font merveille. Les règlements édictés ne sont pas des vains mots et leur application n'est pas laissée aux hasards des circonstances, ni à la bonne volonté nonchalante d'anonymes irresponsables.

Le principal fléau à redouter est l'incendie et surtout l'inévitabile panique qui en résulte. Je n'ai pas le loisir d'exposer en détail les mesures techniques de secours mises en œuvre contre le feu, mais elles sont — principalement pour les salles récemment construites — aussi complètes que possible et leur efficacité a été prouvée récemment lors de l'incendie accidentel de l'Alhambra.

On sait que le sinistre éclata vers quatre heures du matin et que la scène de cet établissement fut détruite de fond en comble. Mais ce qu'on ignore généralement c'est la violence incroyable des flammes et la promptitude qu'elles mirent à tout ravager. Or, tous les moyens de secours prévus fonctionnèrent avec une régularité qui sauva le reste de l'immeuble. Le rideau de fer résista et ne fut que très légèrement tordu, le grand secours — on désigne par ce nom un appareil dont l'intervention se déclanche automatiquement lorsque la corde qui commande sa mise en action vient à être brûlée — inonda et noya la scène. Malgré l'obscurité profonde, les lances fixes furent mises immédiatement en action par les pompiers civils du théâtre, la cheminée d'aérage joua sans encombre, la prompte intervention de notre admirable corps de sapeurs-pompiers fit le reste.

En eût-il été de même si la salle avait été occupée au moment du sinistre ?

Tout porte à croire que les autres indications réglementaires prévues eussent joué avec la même régularité. Les portes de secours auraient donc été ouvertes automatiquement, et les lampes spéciales, indépendantes du tableau électrique général, seraient restées allumées.

Cela eût-il suffit ?

Je ne le crois pas. Il existe en effet un autre danger, à mon sens le plus grand.

Avez-vous remarqué dans beaucoup d'établissements l'incroyable exigüité des travées permettant d'atteindre les fauteuils ? Avez-vous constaté que dans certains établissements — et non des moindres — il n'y a, à l'orchestre, que deux couloirs circulaires autour des fauteuils qui forment ainsi des rangs interrompus de seize sièges accolés les uns aux autres ? Avez-vous songé à la gêne que présente, au moment d'une sortie correcte et ordinaire, l'encorbeillement des loges, les barres de sépara-

tion ne ménageant que d'exigus dégagements aux spectateurs des fauteuils ? Et vous êtes-vous demandé ce que cela donnerait en cas de panique ?

Ceci à mon sens est le véritable danger. Il est puéril de compter sur une discipline soudaine de spectateurs habitués à entrer indifféremment d'un côté ou d'autre. D'un autre côté il paraît difficile d'exiger des directeurs de théâtre une perte d'espace nécessaire à un dégagement aisément.

Le seul palliatif possible serait d'habiter strictement les spectateurs à entrer d'un côté déterminé et à sortir d'un autre tout aussi exclusif. Ce serait déjà un progrès. L'habitude aidant, l'affolement serait moindre. Si les couloirs de sortie ainsi indiqués donnaient directement, et par de larges dégagements, et surtout de plain-pied, sur les portes de secours, le problème de l'évacuation ordonnée aurait fait un grand pas.

Mais il y faudrait de nouveaux règlements, il faudrait apporter de profondes modifications à la construction de beaucoup de nos théâtres, il faudrait surtout convaincre un public français de la nécessité d'une discipline. Et ça !...

Alors ?

Dans un prochain article, nous résumerons l'action des médecins de service et nous envisagerons cette autre face de la sécurité au théâtre.

Yvon Novy.

L'Obscurité dans les Théâtres

Il arrive de plus en plus fréquemment que des salles de spectacles soient entièrement privées de lumière pendant le spectacle et deviennent ainsi beaucoup plus obscures que les cinématographes. Bien mieux, nous voyons que quelquefois éteindre jusqu'aux lampes placées aux portes de sortie, pendant que l'on éteint également et complètement le luminaire de la scène. Les ténèbres se font ainsi totales, durant parfois une ou deux minutes.

Or, malgré tout ce que l'on peut invoquer à ce sujet, nulle nécessité de mise en scène n'exige l'extinction absolue de la salle et de la scène qui offre, ainsi qu'on peut le comprendre immédiatement, de si sérieux inconvénients.

En effet, il devient matériellement impossible dans ce cas, sous quelque prétexte que ce soit, à un spectateur de quitter sa place un seul instant, même s'il se trouve malade ; il ne voit absolument plus rien et ne peut, par conséquent, abandonner la salle. Cependant il faut bien admettre que les spectateurs aient le droit de sortir d'un théâtre si cela leur plaît, et au moment qui leur convient. Il est évident, qu'à moins de nécessité urgente, ils n'en feront rien : raison de plus pour leur en laisser la faculté. Je me souviens même d'un cas où, pour que l'obscurité fût plus com-

plète encore, la direction d'un théâtre, pendant un court laps de temps il est vrai, mais trop long cependant, avait fait éteindre les lampes placées dans les couloirs.

Les directeurs des théâtres et des music-halls, d'accord en cela avec leurs metteurs en scène, devraient tenir la main à ce qu'une clarté suffisante règne toujours dans la salle, l'intérêt du public l'exigeant impérieusement.

Henri Klotz.

Les Incendies dans les Théâtres

Parmi les sinistres qui s'abattent sur les hommes, il en est peu qui frappent autant l'imagination que les incendies de théâtres. Cela se concorde : il y a une telle opposition entre ces deux idées, réjouissance et catastrophe, entre ces deux faits, joie et mort, que l'homme le plus indifférent est ému à la nouvelle de drames comme celui qui se déroula à l'Opéra-Comique il y a 38 ans ou au Pickwick Club, cette année.

Or, il convient de signaler, ne serait-ce que pour attirer l'attention sur la nécessité de toujours tenir près les moyens de secours, il convient de signaler, dis-je, que les incendies de théâtres et salles de spectacles sont beaucoup plus fréquents qu'on ne croit.

Il serait trop long — et trop fastidieux — de dresser une liste complète des catastrophes survenues dans de telles conditions. Disons cependant que, pour Paris seulement, il y a bien peu de salles, parmi les anciennes, qui n'aient pas été atteintes par le fléau.

L'Opéra a été détruit trois fois par le feu, en 1761, en 1781, dans des circonstances particulièrement tragiques et en 1871. L'Opéra-Comique avant la catastrophe du 15 mai 1887, avait déjà été anéanti par le feu quelques années plus tôt, en 1838. La Comédie Française fut brûlée deux fois complètement : en 1799 et le 8 mars 1900. En 1799 également, le 18 mars, l'Odéon fut la proie des flammes ; reconstruit aussitôt, il brûlait de nouveau le 20 mars 1810. Le Châtelet fut consumé en 1826, la Gaité en 1770 — c'était alors le théâtre des Grands Danseurs du Roi — et en 1835, alors qu'elle était installée, comme beaucoup de théâtres, sur le boulevard du Temple. L'incendie détruisit les Nouveautés le 3 décembre 1866, l'Ambigu, le 13 juillet 1827, la Porte Saint-Martin en 1871... le Vaudeville avait été brûlé le 26 juillet 1838, etc., etc...

Comme on le voit, rien qu'en ce qui concerne les salles les plus réputées de Paris, les sinistres sont nombreux. Beaucoup de ces incendies ont coûté la vie à des spectateurs, à des acteurs ou à des sauveteurs.

Peut-on croire que pareils accidents ne se renouveleront plus, que ces faits appartiennent à un passé révolu et que

les précautions prises assurent à présent une sécurité absolue ? Hélas non ! L'incendie du Théâtre-Français nous démontre avec la plus entière évidence que 1900 n'offrait pas plus de sûreté que 1700. On se rappelle les faits :

Le 15 mars 1900, pendant l'Exposition, des passants aperçoivent vers midi une légère colonne de fumée qui s'échappe par les fenêtres du côté de la rue Montpensier. Ils donnent aussitôt l'alarme. Avant que les pompiers n'arrivent, l'affolement règne dans l'immeuble. Des gens se jettent du balcon dans la rue.

Au bout de quelques minutes, les pompiers de la caserne Saint-Honoré sont là... *il n'y a pas d'eau !*

Les artistes -- qui répétaient *Bajazet* -- se sauvent affolés... En sortant, Albert Lambert déclare qu'il reste deux femmes dans une loge : Mmes Dudlay et Hanriot.

L'immeuble est en flammes ; d'autres pompiers se sont joints aux premiers et à midi et demi, il n'y a toujours pas d'eau : une seule lance peut fonctionner. A midi 45, la Comédie est un brasier. Enfin, l'eau arrive. Quand les décombres sont noyés, on y retrouve un cadavre carbonisé. C'est celui de Mme Hanriot, un des jeunes espoirs de notre scène nationale.

MM. Bellan et Levée interpellèrent.

— Une prise d'eau n'a fourni de débit qu'après une heure d'attente, déclarait M. Levée dans son interpellation.

On frémît en pensant au nombre de morts qu'il y aurait eu à déplorer si cette catastrophe s'était produite pendant une représentation !

Et pourtant, la Comédie-Française avait le « grand secours »... Seulement, il n'avait pas fonctionné...

Faut-il rappeler le Bazar de la Charité et l'hécatombe qui le marqua ? Et, plus près encore de nous, a-t-on oublié l'incendie du Moulin-Rouge, en 1915 ? L'an dernier, la Gaité-Rochechouart prit feu quelques minutes après la représentation ; cette année, l'Alhambra fut détruit par un incendie et, il y a quelques jours à peine, un commencement d'incendie se déclarait au Vieux-Colombier où un tapis prenait feu dans les coulisses, et cela en pleine représentation. Si l'on ne s'en était pas aperçu tout de suite, il n'est pas du tout certain que les conséquences n'eussent pas été dramatiques.

Il est donc absolument nécessaire, indispensable, de veiller de très près à la sécurité des artistes et des spectateurs. Les mesures ordonnées par les pouvoirs publics ne sont que suffisantes ; encore faut-il qu'elles soient strictement appliquées. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas, tant pour les salles de théâtres que dans les cinémas.

Il est à souhaiter que l'on n'attende pas une nouvelle catastrophe pour se décider à faire appliquer de la façon la plus stricte des mesures dont dépend la vie de tant de personnes.

Roger DORSEI..

Sauveteurs, pour sauver la France, souscrivez à l'

**EMPRUNT
de
CONSOLIDATION
des Bons de la Défense Nationale**

Rente Perpétuelle

émise au pair

rapportant **4%** au minimum

**net de tous impôts
y compris l'impôt global sur le revenu**

GARANTIE DE CHANGE :

Tant que la Livre Sterling se tiendra au-dessus de 95 fr., le coupon sera majoré proportionnellement.

Souscrivez avant le 20 Octobre

Les Congrès Internationaux de Sauvetage et de Secours Publics

1^{er} Congrès

Marseille, 10 octobre 1878. — Président, Henri Silvestre, président de l'Institut de la Méditerranée de Marseille.

Etaient représentées à ce Congrès qui fut le premier en France et à l'étranger :

La Belgique : Docteur Van Holsbeek, Président de la Société Nationale de la Croix Rouge à Bruxelles ; Devroë, Président de l'Institut de la Concorde Belge, E. Jette, Président de l'Alliance Universelle de la Croix Rouge de Malines.

L'Espagne : Président du Conseil Don Salvador Maria de Ory, Président des Chevaliers Hospitaliers Espagnols. Délégué, le marquis de Gonzalez Tavala.

La Grande Bretagne : Le Duc d'Argil, Président de la Société Royale Humaine d'Angleterre.

L'Italie : Comte Amiral Marquis d'Aoste, Président de la Société Italienne de Secours aux Naufragés ; le Dr André Simi, Président de la Société de Secours aux Asphyxiés de Florence ; Henri Piaggio, Président de la Société de Secours aux Asphyxiés de Livourne ; Dr Ancona, président de la Société de Secours de Pise ; Dr Ruggini, Président de la Société de Secours aux Asphyxiés de Viarreggio.

La Suisse, Maynier, Président du Comité International de la Croix Rouge à Genève ; les délégués du Chili, Danemark, Luxembourg, Pays-Bas et Venezuela.

2^{er} Congrès

Paris, 16 septembre 1879. — Président Edmond Turquet, Sous-Secrétaire aux Beaux-Arts, Président de la Société Française de Sauvetage.

Etaient représentés : **L'Autriche-Hongrie** : la Société des Sauveteurs de Vienne.

Belgique : Société Royale et Centrale de Sauvetage de Belgique.

Le Danemark : Société de Sauvetage aux noyés et aux asphyxiés de Copenhague.

L'Espagne : Commandeur Duramad, délégué des Chevaliers Hospitaliers de Madrid.

La Grande-Bretagne : Société royale humaine de Londres ; Edward Lean, Délégué

de la Société Royale de Secours aux Marins et Naufragés de Londres.

La Hollande : Société de Sauvetage des Noyés à Amsterdam, Société de Sauvetage de la Hollande Septentrionale et Méridionale à Amsterdam, Société de la Hollande Méridionale pour le sauvetage des Naufragés à Rotterdam.

Italie : Société Royale Italienne de Secours aux Naufragés à Rome ; Société Royale Italienne de Sauvetage aux Naufragés à Ancône ; Société de Secours aux Asphyxiés à Gênes ; Société de Secours aux Asphyxiés à Livourne.

3^{er} Congrès

Paris, 1888. — Président : M. Emile Cacheux, président de la Société des Habitations de la Seine, Participation de la Belgique, Espagne, Etats-Unis.

Congrès à Nantes, Marseille, Ostende, Dusseldorf.

13^{er} Congrès

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900. — **Paris**, 16 au 23 juillet 1900 :

Comité d'organisation, — Président : M. Boucher-Cadari, Président de Chambre à la Cour d'appel de Paris, ancien sénateur, Président de la Société Française de Sauvetage.

Vice-Présidents : M. Emile Cacheux, Président de la Société Française d'Hygiène ; Brossard de Corbigny, Capitaine de frégate, inspecteur de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés.

Secrétaire général : M. Jules Cocheris, Avocat à la Cour d'Appel, Secrétaire général de la Société Française de Sauvetage.

Membres : MM. Almond, Ancel, Armstrong, Baret, Baecker, Dr Marcel Beaudoin, Commandant Bollot, Dr Bouloumié, Bourgeon, Dr Brémond, Cardozot de Béthencourt, de Cuers, Dr Dagnicourt, Deléarde, Dorne, Ct Duboc, Dr Feolde, Fleuret, Dr Frebault, Gomot, Goudeau, Lt de vaisseau Grangon de Lépinay, Dr J. Grunberg, Hamon, Leroy, Levasseur, Mamy, Dr Maréchal, Ménard, Michotte, Paimbeuf, Paysant, Pérard, Dr Perchaux, Dr Ramonat, Tellier, Tijou, Wolff.

Présidents d'Honneur du Congrès. — M. Loubet, Président de la République, S. M. Oscar II, Roi de Suède et de Norvège ; le Président Krüger, Président de la République Sud-Africaine ; S. A. R. le Grand-Duc de Luxembourg, président de la Fédération des Sapeurs-Pompiers du Luxembourg.

Vice-Présidents d'Honneur : S. A. I. le Grand-Duc Alexis, Grand Amiral de la Marine russe ; S. A. I. le Prince Henri de Prusse, amiral de la Marine allemande ; S. A. R. le Prince Ferdinand de Bulgarie ; S. A. R. le Duc d'York, président de la Life saving Society du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande ; S. A. R. le Prince Georges de Grèce, Gouverneur de Crète ; S. A. R. le Duc d'Orléans, commandant en chef des pompiers volontaires de Lisbonne ; S. A. R. le Prince Valdemar de Danemark ; le Général Horace Porter, ambassadeur des Etats-Unis à Paris ; le Général Kitaghi-Khan, ministre de Perse à Paris ; M. Paul Deschanel, Président de la Chambre des Députés ; M. le Ministre de l'Intérieur ; M. Leygues, Ministre de l'Instruction Publique ; M. le Ministre de la Guerre, M. le Ministre de la Marine, M. le Ministre du Commerce, M. le Général Davoust, duc d'Auerstaedt, Grand-Chancelier de la Légion d'honneur, président de la Société de Secours aux blessés militaires ; M. Jules Méline, ancien président du Conseil des Ministres, député ; M. Constans, ancien président du Conseil des Ministres, ambassadeur de France à Constantinople ; M. le Général Galliéni, gouverneur général de Madagascar ; M. Doumer, Gouverneur général de l'Indo-Chine ;

Membres d'Honneur : M. le Docteur Goujon, sénateur, Médaille d'honneur de Sauvetage du Gouvernement ; M. Pourquery de Boisserin, député, Médaille d'honneur de Sauvetage du Gouvernement ; M. de Selves, préfet de la Seine ; M. Lépine, préfet de police, Médaille d'honneur de Sauvetage du Gouvernement ;

M. Blanc, Conseiller d'Etat ; M. Picard, Commissaire général de l'Exposition universelle de 1900 ; M. Gariel, délégué général des Congrès à l'Exposition de 1900, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; M. François Coppée, de l'Académie française ; M. le colonel Detalle, commandant le régiment des sapeurs-pompiers de Paris ; M. le docteur Dujardin-Beaumetz, membre de l'Académie de médecine, médaille d'honneur de Sauvetage du Gouvernement ; M. Flandin, ancien procureur général, ancien député, médaille d'honneur de Sauvetage du Gouvernement.

Sauvetage Maritime. — Président d'honneur : M. le vice-amiral de Fauque de Jonquieres, M. le vice-amiral Charles Duperré.

Membres d'Honneur : Allemagne : M. Théodore Gruner, président de la Société allemande de sauvetage maritime.

Brésil : M. Allamire, lieutenant de vaisseau, président de la « Société de Sauvetage des Naufragés ».

Danemark : le vice-amiral A. Andersen, directeur des Stations de Sauvetage du Jutland (Danemark).

Espagne : Le vice-amiral Vicente Montoya, président de la Société espagnole de Sauvetage des Naufragés.

France : MM. Banaré, capitaine de frégate de réserve, chef du Service des instructions nautiques ; Dufresne de la Chauvinière, capitaine de vaisseau de réserve, directeur honoraire au Ministère de la Marine ; Fournier, commissaire général de la Marine en retraite ; Riordan, capitaine de frégate en retraite ; H. Durassier, directeur de la Marine marchande au ministère de la Marine.

Grande-Bretagne : Sir Edward Birbeck, Bar., chairman, vice-président de la Royal National Life Boat Institution.

Grèce : Stefanovitch Schilizzi.

Portugal : Hépacio de Brion, capitaine de corvette, inspecteur au Service maritime du Portugal.

Russie : L'amiral N. de Naoumow, inspecteur du Sauvetage maritime de Russie ; l'amiral Possiel, président de la Société centrale de

Sauvetage ; le général de Sytenko, président de la Société de sauvetage maritime Pierre 1^{er}.

Suède : l'amiral Otto Lagerberg ; le comte M.-D. Knuth, directeur général du Service de pilotage de Suède.

Président : M. Brossard de Corbigny, capitaine de frégate de réserve, inspecteur de la Société centrale de Sauvetage des Naufragés.

Secrétaires : MM. Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve, inspecteur-secrétaire de la Société centrale de sauvetage des naufragés ; Granjon de Lépiney, lieutenant de réserve, inspecteur de la Société centrale de sauvetage des naufragés.

Membres : MM. Cardozot de Béthencourt, administrateur du syndicat maritime de France ; Pérard, ingénieur des Arts et Manufactures ; Tellier, conseiller prud'homme de la navigation de la Seine.

Sauvetage Fluvial. — Membres d'honneur : Allemagne : S. E. Graf Friedrich Zu Solms Baruth, commissaire impérial et militaire, inspecteur des Secouristes volontaires de Berlin.

Autriche : le Conseiller impérial Jean Murnik, premier vice-président de la Société de secours du pays de la Carniole, à Laibach (Autriche) ; le comte Edouard Larnezan, président de la Société viennoise volontaire de Sauvetage (Autriche).

Etats-Unis : M. Kimbal, directeur général du Service de Sauvetage à Washington.

France : MM. le docteur de Beauvais, médecin en chef et administrateur de la Société française de Sauvetage ; Bezangon, chef de division à la préfecture de police, membre du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine ; Brindean, député ; Chovet, sénateur, président des Sauveteurs de l'Oise ; le commandant Coignerau, président de la Société des Hôpitaux Sauveteurs bretons, organisateur des Congrès de Sauvetage de 1895, à Saint-Malo et 1899, à La Rochelle ; lieutenant-colonel Deruë, inspecteur général de la gymnastique ; Julien Goujon, député ; Paschal Grousset, député ; Guillemin, inspecteur général de la navigation et des ports de la Seine ; Le Hérisson, député d'Ille-et-Vilaine ; Legrand, député de la Seine ; H. Marinoni, président de

la Société de secours aux Victimes du devoir ; docteur Marmottan, ancien député, maire du 16^e arrondissement de Paris ; Rabany, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur ; Rabier, directeur de l'Enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique.

Grande-Bretagne : Vice-Amiral E. D. Morant, membre de la Royal Human Society ; sir Vincent Kennet-Barrington, président de la Saint-John's Ambulance Association.

Hongrie : Docteur Louis Csatari, conseiller de division, membre d'honneur du Comité de la Société de sauvetage de Buda-Pest ; M. Carlo de Schlemmer, membre de la Société fluviale de sauvetage.

Russie : Georges Smirnov, président de la Société de sauvetage de Moscou (Russie).

Suède : M. Paul Isberg, vice-président de la Société suédoise de sauvetage.

Président : M. le commandant Bollot, président d'honneur de la Société des Sauveteurs bretons, administrateur de la Société française de sauvetage, vice-président de la Fédération des sauveteurs de France.

Secrétaire : M. Fleuret, président du Cercle nautique de France.

Membres : MM. Goudeau, secrétaire général de la Société des Sauveteurs de France, Hamon, secrétaire général de la Fédération des Sauveteurs de France ; Levasseur, président des Hospitaliers-Sauveteurs de France ; Ménard, délégué de la Société des Sauveteurs bretons ; Paysant, président de la Société parisienne de sauvetage.

Sauvetage en cas d'Incendie avant l'arrivée des Pompiers. — Membres d'honneur : Autriche : le conseiller impérial et royal du commerce Réginald Czermak, chef du Comité permanent des pompiers d'Autriche ; le conseiller impérial, docteur Horner, chef des pompiers du district de Zurikau.

France : MM. le colonel Detalle, commandant le régiment des sapeurs-pompiers de Paris ; le commandant Baily, inspecteur honoraire des sapeurs-pompiers de la Seine ; le capitaine Guesnet, président de la Fédération des officiers et sous-officiers des sapeurs-

Les ANNALES du SAUVETAGE et des SECOURS PUBLICS

Revue Bi-Mensuelle

Administration : 5, Boulevard de Clichy, PARIS (9) — Tél. : TRUDAINE 30-77

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné, (Nom et Prénoms) _____

Profession _____

Adresse _____

déclare m'abonner pour UN AN au Journal " Les ANNALES du SAUVETAGE et des SECOURS PUBLICS ".

Je remets la somme de _____ francs, montant de cet abonnement,

en _____ ci-joint.

SIGNATURE

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE et COLONIES	36 fr.
UNION POSITALE	48 fr.

Le Gérant : H. RICHARD.

1925 — Imp. H. RICHARD, 3 rue Milton — Paris (9^e).

LES ANNALES DU SAUVETAGE ET DES SECOURS PUBLICS

pompiers de France et d'Algérie ; le capitaine Olivier, président de l'Union des officiers et sapeurs-pompiers de la Seine.

Hollande : J. Meier, commandant des sapeurs-pompiers d'Amsterdam.

Hongrie : le comte Aladar Andrassy, conseiller intime de S. M. l'Impériale et Royale, président de la Société volontaire de sauvetage de Buda-Pesth.

Luxembourg : Gustave de Marie, président de la Fédération des sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg.

Perse : Vincent Kitalgi-Khan, secrétaire du Commissaire général de la Perse.

Portugal : S. A. R. le duc d'Orpore, commandant en chef des sapeurs-pompiers de Lisbonne.

République Sud-Africaine : le docteur Reitz, secrétaire d'Etat de la République Sud-Africaine.

Russie : le général Petchiroff, commandant en chef des sapeurs-pompiers de Russie.

Suède : le capitaine Frestadins.

Président : M. Wolff, ancien président du Congrès des sapeurs-pompiers de 1889.

Secrétaire : M. le docteur Féolde, professeur de l'Association philotechnique et de la Société française de Sauvetage.

Membres : MM. Amond, député, président de la Société nationale de Sauvetage ; Leroy, président de l'Union fraternelle française ; Michotte, ingénieur E.C.P. ; Paimbœuf, ancien secrétaire général de la Société nationale de Sauvetage.

Secours sur la voie publique. — Membres d'honneur : Allemagne : le professeur docteur Von Esmarck, conseiller privé impérial, président d'honneur de la Société allemande des Samaritaines de Kiel ; Max Schlessinger, directeur des Ambulances de Berlin ; docteur George Meyer, directeur médical de la Société des premiers secours à Berlin ; docteur Knoblauch, directeur du Curatorium des ambulances de Berlin.

Autriche : le professeur-docteur Albert Moesig von Moornof, chirurgien en chef de la Société des Secouristes volontaires de Vienne ; le conseiller impérial, docteur Charas, médecin en chef de la Société des Secouristes volontaires de Vienne.

Danemark : le professeur docteur P. Orum, fondateur de la Société des Stalions de Secours aux blessés.

Etats-Unis : Hon. Sumner I. Kimball, directeur général du Service de sauvetage et du Département des finances de Washington.

France : MM. le docteur Nachtel, fondateur des ambulances urbaines de la Ville de Paris ; Paul Strauss, sénateur, président de la Commission des Ambulances urbaines de la Ville de Paris ; le docteur Terrier, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine et de la Commission des Ambulances urbaines de Paris ; Henri Monod, conseiller d'Etat, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie de médecine ; le docteur H. Napias, directeur de l'Assistance publique à Paris, membre de l'Académie de médecine, membre du Comité consultatif d'hygiène ; le docteur Thoinot, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, secrétaire de la Commission consultative d'hygiène publique de France, directeur des secours publics de la Préfecture de police ; le docteur Laborde, membre de l'Académie de Médecine ; le docteur Gilles de la Tourette, professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, directeur du service médical de l'Exposition de 1900 ; A. J. Martin, inspecteur général de l'Assainissement et de la Salubrité de l'Habitation de la Ville de Paris, membre du Comité consultatif d'hygiène de France ; le docteur Bourneville, médecin des hôpitaux, membre du Comité consultatif d'Hygiène de France, directeur des Ecoles d'Infirmières de la Ville de Paris ; Bezanson, chef de la division des Secours publics de la Préfecture de Police de Paris ; le docteur Lannelongue, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, président des Ambulances urbaines de Bordeaux ; le docteur Mauriac, secrétaire général et fondateur des Ambulances urbaines de la ville de Bordeaux.

Grande-Bretagne : Colonel sir Herbert Perrot Bart, secrétaire général de la Saint-John's Ambulance Association ; le docteur Osborn, chirurgien en chef de la Saint-John's Ambulance Association ; le docteur Silvester, membre de la « Royal Human Society ».

Hongrie : le docteur Geza-Kresz, conseiller aulique, directeur de la Société volontaire de Sauvetage de Buda-Pesth ; le docteur Othon Pertik, professeur à la Faculté de Médecine de Buda-Pesth.

Suède : Dr V. Djuberg.

Président : M. le docteur Ramonat, médecin en chef adjoint de la Société française de Sauvetage.

Secrétaire : MM. le docteur Frébault, président des Ambulanciers de France ; le docteur Grunberg, ancien interne des Ambulances urbaines de la Ville de Paris.

Membres : MM. le docteur de Baecker, inspecteur général adjoint de la Compagnie des chemins de fer du Nord ; le docteur Baret, ancien médecin de la Marine, délégué de la Société française d'Hygiène ; le docteur Marcel Beaudoin, membre de la Commission des Ambulances urbaines de la Ville de Paris ; la docteur Bouloumié, secrétaire de l'Union des Femmes de France ; le docteur Brémont, vice-président de la Société française d'Hygiène ; le docteur Dagincourt ; le docteur Féolde, inspecteur des postes de secours de la Société française de Sauvetage ; le docteur Maréchal, professeur, fondateur de la Société des Secouristes français ; Félicien Michotte, Ingénieur E.C.P., membre de la Société des Sauveteurs bretons.

Secours dans les usines. — Membres d'honneur : Allemagne : MM. le baron Magnus, président de la Société allemande de constructions populaires ; Max Schlesinger, directeur du Curatorium de Berlin.

Autriche : M. Mizerka, Inspecteur central du Travail dans l'industrie.

Belgique : MM. Henrotte, Inspecteur principal du Travail ; Jottrand, directeur de l'Association des Industriels de Belgique ; baron de Macaa, président de l'Association des Industriels de Belgique ; Morisseaux, directeur général de l'Office du Travail.

France : MM. le docteur Bronardez, doyen de la Faculté de médecine ; Buguet, directeur de l'Ecole Centrale ; Canet, Président de la Société des Ingénieurs civils : de Coene, président de l'Association rouennaise pour prévenir les accidents de fabrique ; le docteur Duval, professeur à la Faculté et membre de l'Académie de Médecine ; Gréhault, président de la Société française d'Hygiène ; Linder, inspecteur général des mines, président du Comité permanent des Accidents du Travail ; Malo, président de l'Association lyonnaise des propriétaires d'appareils à vapeur ; Motte, président de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France ; Périssé, président de la Société des Industriels de France.

Grande-Bretagne : Sauvée, ingénieur-expert.

Hollande : Van Hetten, ingénieur ; colonel Van Zuylen, membre de l'Institut des ingénieurs de Hollande.

Hongrie : le docteur Louis Csatai, conseiller de division, membre du Comité de la Société volontaire de sauvetage de Buda-Pesth.

Italie : Commandeur de Angeli, président de l'Association des Industriels d'Italie ; Guido Perelli, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur ; Luigi Pontiggia, ingénieur en chef de l'Association pour prévenir les accidents du travail.

Russie : Kobelatzky, chef de section au ministère de l'Intérieur.

Suisse : G. Favaz, conseiller national.

Président : M. Cacheux, ingénieur des Arts et Manufactures.

Secrétaire : M. Mamy, directeur de l'Association contre les accidents des Industriels de France.

Membres : MM. de Baecker, ingénieur général à la Compagnie des chemins de fer du Nord ; le docteur Brémont, vice-président de la Société française d'hygiène ; Michotte, Ingénieur E.C.P.

Sauvetage en temps de guerre terrestre et maritime. — Membres d'honneur : Allemagne : le baron von dem Knesebeck, vice-maître suprême des cérémonies, président de la Croix-Rouge.

Autriche : le Prince Alois Schoenbrunn-Hartenstein, chancelier impérial-royal, membre de la Chambre des Pairs, Président de la Société autrichienne de la Croix-Rouge.

Danemark : le général-major Pfaff, Président de la Croix-Rouge danoise.

Espagne : l'abbé Palon y Florès, sénateur, ancien doyen de la Faculté de Droit, président des Chevaliers-Hospitaliers de Saint-Jean-Baptiste d'Espagne.

Etats-Unis : Miss Clara Barton, présidente de la Croix-Rouge américaine de Washington.

France : le général Février, ancien Grand-Chancelier de la Légion d'Honneur ; le général Henrion-Berthier ; Mme Koenig-Schwartz, présidente de l'Union des Femmes de France ; Mgr Lanusse, aumônier de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

Grande-Bretagne : J. Church Brasier, inspecteur des Ambulances civiles de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Hollande : le colonel Van Zuylen.

Hongrie : Jean Halmos, Conseiller aulique, Bourgmestre de Buda-Pesth, membre du Comité de la Société volontaire de Sauvetage.

Portugal : le docteur Azevedo, secrétaire de la Société des sciences médicales de Lisbonne.

République Sud-Africaine : Mme la générale Joubert.

Suède : Ecklund, directeur du Service de secours à l'enfance de Stockholm.

Suisse : Louis Cramer, Président de l'Alliance samaritaine suisse.

Président : M. le docteur Frébault, président des Ambulanciers de France.

Secrétaire : M. René de Cuers, Président de la Société de Secours aux Blessés militaires.

Membres : MM. le docteur Baret, ancien médecin de la marine, délégué de la Société française d'hygiène ; le commandant Bollot, Président de la Section de Paris des Sauveteurs bretons ; le docteur Bouloumié, secrétaire de l'Union des Femmes de France ; le commandant Duboc, lieutenant de vaisseau de réserve ; le docteur Perchaux, président de la Société Polytechnique de sauvetage ; le docteur Ramonat, médecin en chef de la Société française de sauvetage.

Assistance aux sauveteurs. — Président d'honneur : M. Marinoni, président de la Caisse des Victimes du devoir.

Vice-président d'honneur : M. Georges Berry, député de Paris.

Membres d'honneur : Allemagne : le docteur Aumus, président de la Fédération des Samaritains.

Autriche : le comte Hanz Wilzcek, fondateur et protecteur de la Société viennoise volontaire de sauvetage.

France : le docteur Aubin, Président des Sauveteurs de Toulon ; Joseph Fabre, sénateur ; Frère Jouan du Sein, ancien magistrat.

Grande-Bretagne : le colonel Horace Montagu, membre de la « Royal Human Society ».

Hongrie : le docteur François Major, député.

Russie : Georges Smirnof, Président de la Société de Sauvetage de Moscou.

Suède : Burman.

Suisse : Louis Cramer, président de l'Alliance Samaritaine suisse.

Président : M. H. Gomot, sénateur, président de la Société des Sauveteurs de la Seine.

Rapporteur : M. Ad. Ancel, trésorier de la Fédération des Sociétés de Sauvetage de France, de la Société des Sauveteurs de la Seine et de la Société française de Sauvetage.

Secrétaire : M. J. Bourgeon, vice-président de la Société de retraite des sauveteurs médaillés par le Gouvernement.

Membres : MM. le baron d'Amstrong, président d'honneur des Sauveteurs de l'Aude et de la Nîve ; de Cuers, président de la Société de Secours aux Blessés militaires ; Delarde, secrétaire de l'Enseignement profes-

LES ANNALES DU SAUVETAGE ET DES SECOURS PUBLICS

sionnel et technique des pêches maritimes ; Dorme, président de l'Union Fraternelle française ; Hamon, secrétaire général de la Fédération des Sauveteurs de France ; Ménard, délégué des sauveteurs bretons.

14^e Congrès

Paris, 25 septembre au 26 octobre 1904. — Président : Dr Plettre, sénateur ; Délégué Général : Dr Frehault ; Secrétaire Général : Dr J. Grumberg. Participation de l'Angleterre, Belgique, Hongrie, Italie, Russie.

15^e Congrès

Nantes 1908. — Président : M. Louis Brindeau, député du Havre ; Secrétaire Général : M. Léon Berthault, membre du Conseil supérieur de la Navigation et des Pêches.

16^e Congrès

Francfort, 10-14 juin 1908. — Président : Dr Bumm, président du Service Imperial de Berlin ; Secrétaire Général : Dr Meyer, professeur à Berlin.

17^e Congrès

Bruxelles, 21 au 25 juillet 1910. — Présidents

d'honneur : le lieutenant général Waldor de Heusch ; le général-major Willaert, président du Comité d'Anvers de la « Société Royale des Sauveteurs de Belgique » ; Adolphe Max, bourgmestre de la ville de Bruxelles. — Président : M. Alph. Carpentier, échevin et conseiller provincial, président de la Société royale « La Générale Belge » ; Commissaire général : M. Victor Jaubert, président de la Croix Verte coloniale, Section française ; Président d'honneur : M. Fernand Chapsal, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Bruxelles.

Président : le Dr Paul Cornet, médecin en chef de la préfecture de la Seine ; Délégué Général : le Dr J. Grumberg, médecin de la Cie du Chemin de fer Métropolitain de Paris, vice-président de la classe 16^e : Sauvetage et Secours Publics à l'Exposition Universelle de Bruxelles ; Secrétaire Général : le Dr André May, directeur rédacteur en chef du *Journal de Médecine Interne*.

18^e Congrès

Gand, 13 au 17 août 1913. — Président : M. le baron Waldor de Heusch, commandant

supérieur des Gardes Civiques des Provinces du Hainaut et de Namur.

19^e Congrès

Vienne, 9 au 13 septembre 1913. — Président d'honneur : Dr Weiskirchner, bourgmestre de la ville de Vienne, le comte Wilczek, Président : le comte Veiller de Lille, le professeur Dr F. Exner ; le chevalier de Simoncelli ; Secrétaire Général : Dr Henri Charas médecin-chef et directeur des ambulances de la Société de Secours aux Blessés de la ville de Vienne, Section française ; Président d'honneur : M. F. Chapsal, sénateur, Dr Delorme, vice-amiral Duperré, Dr Forgue, Géo-Géraud, député ; Gomot, sénateur ; Dr Just-Lucas Championnière, Mirman, directeur de l'Hygiène au Ministère de l'Intérieur, Dr Reclus, Dr Thoinot, Président : M. Paul Escudier, député de la Seine ; Secrétaire général : Dr J. Grumberg, médecin principal de la Compagnie des Chemins de fer Métropolitains de Paris.

Congrès de Nantes, St-Malo, Le Havre.

20^e Congrès

Paris, du 7 au 14 juillet 1926.

ÉTABLISSEMENTS B. FRANCK ET SES FILS

Fournisseurs de la Guerre, de la Marine, des Colonies et des Grandes Administrations de l'État

BRANCARDS D'AMBULANCE

MATÉRIEL D'AMBULANCE ET

BOITES ET BIDONS MÉTALLIQUES

— — DE PHARMACIE — —

EN TOUS GENRES

PANIERS ET

pour Pansements et

HAVRE-SACS

— — Produits Pharmaceutiques — —

BRANCARDS SYSTÈME FRANCK

A TRAVERSES ARTICULÉES

en service dans tous les corps de troupes de l'Armée française

Brancard à Toile-amovible
et interchangeable



Châssis du Brancard



Toile amovible et interchangeable

Usines et Bureaux : 150-152, Rue du Viviers, AUBERVILLIERS (Seine)

Téléphone : NORD 46-20 & NORD 65-53

1925. — Imprimerie Henri RICHARD, 3, Rue Milton, Paris (9^e). Téléphone : Trudaine 34-36.